TAP (temps d'activités périscolaires)

- MODE D'EMPLOI -

Les TAP sont des temps d'activités proposés dans le cadre de l'accueil du soir, entre 16h30 à 18H00 soumis à inscription car les places y sont limitées

Ils se déclinent sur plusieurs séances (de vacances à vacances), l'inscription engage l'assiduité de votre enfant sur toutes les séances

→Comment et quand puis-je inscrire mon enfant?

En vous connectant au site de la commune de SAINT GENIES, dans la rubrique « vivre à saint genies » , onglet « enfance-jeunesse »

Attention!!! Ces soirs - là , pensez aussi à inscrire votre enfant à l'accueil le soir , via le portail parents service

Connexion à partir du	Pour la période du
17 octobre 2022	7 novembre au 16 décembre 2022
11 décembre 2022	3 janvier au 17 février 2023
13 février 2022	6 mars au 21 avril 2023
17 avril 2022	9 mai au 7 juillet 2023

→ Participation à toutes les séances :

Maternelle : 2 jours par semaine pour les moyennes et grandes sections de16h30 à

17h45

Elémentaire : 3 jours par semaine pour tous de16h30 à 18h00

Les absences perturbent l'organisation du travail, éviter les annulations de dernière minute

- → Une seule inscription par période : le but n'est pas de surcharger les enfants
- → C'est à l'enfant de choisir son activité, prenez le temps d'en parler avec lui

L'inscription aux activités ne fait pas l'objet de supplément de paiement et vous engage à laisser votre enfant jusqu'à 18h00. Les ateliers peuvent avoir lieu sur le site de l'école ou en extérieur (gymnase, médiathèque...) et sont proposés par des animateurs ou des intervenants extérieurs.

Le planning des TAP sera renouvelé après chaque période de vacances